

ASSOCIATION « CENTRE DE LOISIRS UTILES DE WITTENHEIM »

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2018

Pour l'exercice du 01.01.2017 au 31.12.2017

Ouverture de la séance à 18 heures 45.

Les membres du Centre de Loisirs Utiles de Wittenheim se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 15 mars 2018 dans les locaux de l'Accordéon Club Idéal de Wittenheim en exécution de la convocation adressée à chaque membre et par annonce parue dans la presse locale.

Le Président ouvre la séance à 18h45. Il salue les membres venus nombreux et les remercie de leur présence.

Il salue particulièrement Mme Marie-France VALLAT, Conseillère départementale et 1^{ère} Adjointe au Maire de Wittenheim et Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALLI, Adjointe au Maire chargée des cultes, des associations patriotiques et des loisirs qui devra nous quitter en cours de séance. M. Antoine HOME, Conseiller régional, Maire de Wittenheim nous rejoindra au cours de la réunion. Il excuse M. Pierre VOGT, conseiller départemental, pris par d'autres obligations. Il relève avec satisfaction la présence de nouveaux membres participant pour la première fois à notre assemblée générale. Il adresse ses remerciements à toutes et à tous qui par leur présence démontrent tout l'intérêt qu'ils portent à leur association.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président demande d'observer une minute de silence en mémoire de M. Fernand FRATTE qui nous a quitté en juillet 2017. Il était un fidèle membre de l'association pendant 34 ans.

L'ensemble des membres observe une minute de silence.

Après cet instant de recueillement, il propose de passer à l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Contrôle des présences.
2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.
3. Approbation du procès-verbal de l'A.G. O du 9 mars 2017.
4. Rapport moral du président
5. Rapport d'activités des ateliers en 2017.
6. Bilan financier de l'exercice 2017.
7. Présentation du budget prévisionnel 2018.
8. Rapport des réviseurs aux comptes.
9. Quitus au Comité de Gestion.
10. Election du tiers sortant du Comité.
11. Election de deux réviseurs aux comptes pour l'exercice 2018.
12. Nomination de deux scrutateurs pour l'exercice 2018.
13. Rappel du règlement intérieur.
14. Fixation du montant des cotisations et droit d'entrée pour 2019.
15. Projets d'activités pour 2018.
16. Intervention des élus.
17. Divers.

1 – Contrôle des présences :

Le décompte de la liste de présence contrôlée par MM. René WILLIGSECKER, et François BOHRER donne les résultats suivants :

Nombre d'adhérents :	119	Quorum statutaire : 29
Membres présents :	43	
Pouvoirs :	19	
Total :	62	

2 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.

Le quorum exigé par l'article 20 des statuts étant atteint, le président déclare valable la tenue de la présente assemblée générale et propose de passer à l'examen des points de l'ordre du jour.

3 – Approbation du PV de L'AG du 9 mars 2017 :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2017 était joint à la convocation envoyée à chaque adhérent et également consultable sur notre site Internet, chacun a donc pu en prendre connaissance en temps utile. En l'absence de toute remarque, le président propose à l'assemblée son approbation. Sans voix contre ni abstention, le PV est adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire pour la rédaction du PV et l'ensemble de son travail au cours de l'exercice.

4 - Rapport moral du président :

Dans son rapport moral, le président retrace les faits marquants de l'année 2017. Le comité s'est réuni à 12 reprises, s'ajoutent des réunions de préparation des différents événements, réunions de bureau, préparations des fêtes et des marchés de Noël, de l'assemblée générale.

Les ateliers étaient ouverts à raison de 36 heures 45 par semaine avec une fermeture pour congés du 22 au 31 mars, du 14 juillet au 15 août et du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018. L'année a été marquée par une faible fréquentation de l'atelier du 15 août à mi-octobre occasionnant une diminution des recettes.

Les journées de travail organisées les 20 mars et 17 octobre ont totalisé successivement 17 et 11 personnes. Le président rappelle, principalement aux nouveaux adhérents, que ces journées sont organisées pour procéder à des réparations et à l'entretien des locaux, dont le nettoyage des ateliers, des machines, des vitres et à l'entretien des espaces verts. Il invite l'ensemble des membres à y participer.

Nous avons dû procéder au changement de la carte mère de la télécommande du palan, coût de l'opération : 986.40 Euros.

Plusieurs opérations ont contribué au développement des activités à savoir :

- parution d'un article dans le bulletin municipal début mars
- articles dans la presse le 15 mars dans l'Alsace et le 29 mars dans les DNA
- mise à jour régulière de notre site Internet, plus de 19 000 visiteurs en 2017
- participation au service d'ordre du carnaval le 19 mars avec mise à disposition de six membres
- participation aux journées italiennes le 24 septembre avec mise à disposition de 6 personnes
- tenues des marchés de Noël les 18 et 19 novembre à Wittenheim et les 25 et 26 novembre à Ruelisheim avec démonstration de tournage et vente de stylos, boîtes à thé, nichoirs, etc...

L'ensemble de ces actions ont permis d'atteindre 119 adhérents.

L'inventaire du bois, panneaux et articles de quincaillerie a été réalisé les 21 et 22 décembre 2017.

Les chiffres figurent au bilan et sont communiqués avec la présentation de ce dernier.

Concernant les finances, l'ensemble des subventions de la Ville en 2017 représente 34 410 € répartis à raison de 32 600 € pour les frais de salaire du moniteur, soit 81% des frais et de 1 710 € pour les frais de chauffage. Par suite de la baisse de la subvention de la ville nous avons procédé à un léger réajustement des tarifs. Malgré cela, la baisse de fréquentation d'août à mi-octobre et la diminution du nombre d'adhérents ont engendré un résultat d'exploitation négatif.

Les achats : les achats de bois et de panneaux sont toujours effectués auprès d'entreprises certifiées PEFC. Vu la conjoncture économique il n'y a pas eu d'investissement en machine.

La sécurité : il n'y a eu aucun accident.

Le président rappelle l'importance du respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité. L'année 2017 a connu une activité en dents de scie caractérisée par des périodes de trop grande affluence et d'autres avec trop peu. Le président insiste sur la nécessité de s'inscrire auprès de l'animateur. Trop de personnes viennent au centre à l'improviste créant un surnombre dans les ateliers perturbant leur fonctionnement et les conditions de travail de l'animateur. Les équipements

disponibles permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s'inscrit et respecte le planning établi. Les mots d'ordre sont toujours discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Pour conclure son rapport, le président adresse ses remerciements à tous les membres de l'association qui par leur disponibilité ont aidé à entretenir locaux et machines, à l'animateur qui s'est impliqué dans la marche de l'association à la satisfaction des utilisateurs, aux membres du comité qui l'ont aidé à faire fonctionner cette structure, et surtout à la Ville de Wittenheim, à M. le Maire et à ses conseillers municipaux pour leur soutien depuis la création du nouveau centre. Il rappelle que la ville de Wittenheim met gratuitement à la disposition de l'association les bâtiments et l'accompagne par le versement d'une subvention de fonctionnement pour la participation au financement du poste de moniteur et aux frais de chauffage.

Le président remercie l'assemblée pour son attention, demande s'il y a des questions sur son rapport. Comme il n'y en a pas, il demande à Emmanuel KLEIN de présenter son rapport d'activité.

5 – Rapport d'activité des ateliers :

Emmanuel KLEIN, animateur, présente le rapport d'activité des ateliers pour 2017 dans lequel on retient que 119 membres ont payé leur cotisation. 25 nouveaux adhérents ont été initiés au travail du bois. 5 550 heures de travail ont été effectuées par les adhérents qui ont transformé 11,5 m³ de bois et 268 m² de panneaux en produits divers. 357 factures ont été établies et de nombreux projets menés à terme. Pour un bon fonctionnement des ateliers, il demande le respect du planning mis en place, de prendre rendez-vous pour chaque projet. Il rappelle que la plage horaire de 17h à 19h45 est réservée en priorité aux adhérents exerçant une activité professionnelle.

Il demande aux utilisateurs d'indiquer scrupuleusement le nombre d'heures effectuées. Il rappelle le respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, le nettoyage des machines et du sol attenant après chaque utilisation, que les établis et les chariots doivent être débarrassés, que les emplacements à la fin d'un projet sont à libérer pour permettre l'installation des nouveaux inscrits. Il rappelle aussi les modalités de paiement : 30 jours après ouverture d'un ordre de travail ou dès que le montant des fournitures atteint 300 € ou encore quand un projet est fini et que l'utilisateur emmène son objet.

Il remercie l'assemblée pour son attention. Le président remercie l'animateur pour son rapport.

6 – Bilan financier de l'exercice 2017 :

Le trésorier, Mario FACHIN, présente la situation financière de l'exercice 2017. Il détaille les postes du compte d'exploitation et du bilan dont un exemplaire a été remis à chaque participant. Au compte d'exploitation, total des produits s'élèvent à 127 591.93 €, le total des charges à 133 443.99 €. Le résultat de gestion est négatif et se chiffre à 5 852,06 €.

Au bilan, l'actif et le passif s'équilibrent à 105 873,17 Euros.

La présentation de ce bilan n'ayant pas soulevé de question, le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2018.

7 – Présentation du budget prévisionnel 2018 :

Le trésorier détaille les différents postes de ce budget. Le total des charges et des produits s'équilibre à 134 986 €.

Pas de question sur la présentation de ce budget.

Le président remercie le trésorier pour son implication tout au long de l'année et sa présentation claire et détaillée du bilan.

Le président salue M. Antoine HOME, Conseiller régional, Maire de Wittenheim qui vient de nous rejoindre.

8 – Rapport des réviseurs aux comptes :

Les comptes ont été vérifiés par Mme Mireille JACQUEY et M. Daniel FROMM qui remplace M. WATZKI qui n'a pu être joint. Mme JACQUEY présente le rapport :

“Conformément à la mission que nous a confiée l'Assemblée Générale du CLUW le 9 mars 2017, nous avons examiné le Bilan ainsi que le Compte de Résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Notre examen, effectué le 22 janvier 2018 conformément aux normes de révision comptable, les contrôles considérés par nous comme nécessaires. Nous certifions que le Bilan et le compte de résultat ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement la situation de l'association.

En conclusion, les informations d'ordre comptable données par le Comité sont exactes et conformes au Plan Comptable des Associations.”

9 – Quitus au comité de gestion :

Le président met au vote la résolution suivante : « L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2017, du rapport d'activité des ateliers, du bilan financier de l'exercice 2017 et du rapport des réviseurs aux comptes, approuve ces rapports dans leur intégralité et donne quitus au comité pour sa gestion jusqu'au 31 décembre 2017. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10 – Election du tiers sortant du comité :

Sont sortants : MM. Gérard VONTRAT, Mario FACHIN et Patrick BAUER. Ces membres se représentent et sont réélus à l'unanimité.

M. Marcel BARATTA a demandé à se retirer du comité pour raison personnelle. Le président le remercie pour son implication et ses services rendus à l'association.

M. Hubert HOOG est candidat pour rejoindre le comité. Le président propose à l'assemblée son élection. Il précise que M. HOOG a une longue expérience du milieu associatif puisqu'il a occupé un poste de directeur d'association.

M. HOOG est élu à l'unanimité des voix.

11 – Election de deux réviseurs aux comptes :

Mme Mireille JACQUEY reprend un tour, M. Daniel FROMM, volontaire, est élu à l'unanimité.

12.-Nomination de deux scrutateurs :

Mmes Marie-Stella MUNINGER et Hélène GAUTIER sont volontaires.

Le président adresse ses remerciements à MM. René WILLIGSECKER et François BOHRER qui ont exercé cette fonction durant plusieurs années.

13 - Règlement intérieur.

Il a été distribué avant l'ouverture de la séance. Le président demande à ce qu'il soit consulté et respecté.

A 19h20 appelée pour d'autres obligations, Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALLI quitte la séance. Le président la remercie pour sa présence.

14 – Fixation du montant de la cotisation pour 2019 :

Le comité propose de maintenir le montant du droit d'entrée à 60 € et propose d'augmenter la cotisation de 5 € qui passerait à 70 €. Propositions acceptées par l'assemblée. Le président rappelle que les chèques vacances sont acceptés pour le paiement de la cotisation et des factures et qu'une attestation de paiement de cotisation peut être fournie aux adhérents bénéficiant d'une aide de leur comité d'entreprise.

15 – Projets d’activités pour 2018:

Achat d’outillage : sur conseil de la médecine du travail et pour améliorer les conditions de travail du moniteur, nous avons acheté un chariot pour le levage et la manipulation des panneaux (75kg un panneau). La fonctionnalité du chariot a été améliorée par le moniteur afin de permettre le basculement des panneaux.

Entretien : certaines de nos machines ont plus de vingt ans, on peut s’attendre à des dépenses d’entretien voire à des remplacements. Il en a été ainsi pour la raboteuse dont il a fallu démonter le moteur et réparer le frein le 17 février dernier.

Développement de notre activité :

- Mise à jour de notre site Internet, www.cluw.fr,
- Campagne pour le développement de nos activités (presse, Internet)
- Distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres
- Partenariat avec L’UP
- Participation à la journée Kalistoire le 10 juin
- Participation aux marchés de Noël Caritas et Jeune-Bois,
- Je compte aussi sur nos adhérents pour faire connaître nos activités
- Maintenance des trois plages d’horaires, dont une, du lundi au mercredi de 17h à 19h45, réservée en priorité aux adhérents exerçant une activité professionnelle.

Sécurité : quitte à se répéter, le président insiste sur l’obligation de s’inscrire auprès du moniteur qui en a eu la consigne. Les équipements permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s’inscrit et respecte le planning établi. Il rappelle les trois plages d’horaire de présence possible par semaine : 9 heures pour la plage 1, 19h30 pour la plage 2 et 8h15 pour la plage 3.

Après avoir terminé un projet, l’emplacement réservé au stockage du bois doit être libéré

Les mots d’ordre sont toujours : discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Il fait appel à l’engagement et à la solidarité de tous.

Entretien des machines et des locaux : Deux journées de travail sont prévues, une le 26 mars, une autre le 19 octobre. Les horaires : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00. L’ensemble des adhérents est vivement invité à y participer.

16 – Intervention des élus :

Le président propose aux élus de prendre la parole.

Intervention de Mme VALLAT Conseillère départementale et 1^{ère} Adjointe au maire de Wittenheim.

Madame VALLAT remercie le président. Elle tient à manifester son plaisir à être parmi nous ce soir. Elle salue l’ensemble des participants et rappelle son attachement au Centre auquel elle a participé à la réalisation dès le début. Elle relève la présence nombreuse et habituelle des adhérents à l’assemblée générale ce qui reflète bien le dynamisme de l’association. Elle félicite le président pour sa rigueur dans tout ce qu’il fait, la façon dont il le fait ainsi que son total investissement. Elle remercie le centre pour son activité auprès des écoles, citant la confection des planches de coffrage pour potagers et de l’hôtel à insectes.

Elle invite les membres de l’association à participer et à apporter leurs compétences à la journée citoyenne qui aura lieu le 26 mai de 8h à 13h.

Le président remercie madame VALLAT et propose à M. le Maire de prendre la parole.

Intervention de M. Antoine HOME, Conseiller régional et Maire de Wittenheim.

M. le Maire remercie le président. C’est avec un grand plaisir qu’il assiste à notre assemblée générale. Cela fait déjà 13 ans que nous avons inauguré ce magnifique bâtiment qui n’a pas vieilli avec à sa tête un président qui s’investit, donne beaucoup de lui-même, aidé dans sa tâche par toute une équipe. Il souligne la présence d’une cinquantaine de membres, ce qui est remarquable et qui démontre une vie associative intense, une association qui a du plaisir à faire ce qu’elle fait. Maire porteur des valeurs républicaines, il constate avec satisfaction la présence de plus en plus

importante de femmes parmi nos adhérents. Il rappelle notre participation à la vie locale qui est très importante et réaffirme que le soutien de la Ville par la subvention de fonctionnement et la participation aux frais de chauffage nous est acquis et ce malgré la situation difficile que rencontrent les collectivités locales.

Et si nous devons faire face à un coup dur, la Ville sera toujours à notre écoute, cela a déjà été le cas dans le passé.

Le président remercie M. le Maire pour son intervention.

17 – Divers :

Remise des trophées :

Trois trophées sont remis à trois membres du comité pour récompenser leur activité. Trophée remis pour dix années de service :

à Julien VUAILLAT par Mme VALLAT,

à Richard HALLER remis par M. le Maire,

à l'occasion de son départ du comité et pour 8 années de service

à Marcel BARATTA remis par M. le maire.

La séance est levée à 19 h 30. Le président invite les membres au verre de l'amitié.

Le secrétaire



F. ARNOLD

Le Président



G. VONTRAT.